

Zeitschrift: Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts jurassiens

Band: 64 (1993)

Heft: 1: Les salons industriels : un nouveau média au service des PME

Artikel: Le SIAMS, vitrine industrielle de l'Arc jurassien

Autor: Schmid, Walter / Koller, Francis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824368>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le SIAMS, vitrine industrielle de l'Arc jurassien



par Walter Schmid
Commissaire du
SIAMS



et Francis Koller
Président du SIAMS

Le SIAMS a été créé à l'initiative d'un groupe d'industriels avec l'appui de la CEP (Chambre d'Economie publique du Jura bernois) et de la Promotion économique cantonale puis, par la suite, de la FIER (Fondation pour l'Impulsion Economique Régionale) de Delémont.

Le Jura bernois, comme d'ailleurs toutes les régions de l'Arc jurassien, a subi les dures conséquences dues aux restructurations intervenues dans l'industrie, notamment dans l'horlogerie, aussi bien au niveau des entreprises qu'à celui des produits.

Loin de baisser les bras, la plupart des entreprises réagirent et orientèrent leurs activités vers des domaines d'avenir, en particulier pour la maîtrise de toutes les technologies qui sont à la pointe du progrès. Celles-ci requièrent une main-d'oeuvre qualifiée et la formation de jeunes, capables de les assimiler. Il fallait dès lors informer la population de la région sur la situation économique et industrielle.

L'information avait pour objectif de redonner confiance à la région et de montrer quel était son avenir, d'intéresser les jeunes pour qu'ils restent sur place et d'inviter à revenir ceux qui étaient partis. Elle était destinée à tout le monde : les industriels et leurs collaborateurs, les jeunes en cours d'études et en apprentissage, les élèves des classes terminales.

Un objectif, qui devait prendre par la suite une importance majeure, était d'informer les clients des entreprises du Jura bernois et de créer une manifestation d'envergure

qui montre avec quel succès elles avaient vaincu la crise.

Forts d'une expérience réalisée dans un cadre restreint à Moutier, les initiateurs du SIAMS décidèrent d'organiser une exposition des produits des entreprises du Jura bernois, en priorité à l'intention des habitants de la région.

Première réalisation : le SIAMS 1989

Le principe de l'organisation d'une exposition a été admis en juin 1988 et la décision de la mettre sur pied – sur la base d'une étude réalisée en juillet – fut prise en septembre. Sept mois plus tard, en avril 1989, le SIAMS groupant 86 exposants ouvrait ses portes à la patinoire de Moutier. Ce fut une réussite totale. Avec étonnement, quelque 15 000 visiteurs, professionnels ou non, prirent conscience d'une réalité insoupçonnée : la qualité et la diversité des activités industrielles du Jura bernois.

Ce qui ne devait être au départ qu'une réalisation ponctuelle allait devenir un Salon technique de renom, organisé désormais tous les deux ans.

Carte de visite du SIAMS

Les exposants (tous producteurs) du SIAMS (Salon des Industries de l'Automatisme, de la Mécanique et de la Sous-traitance) présentent les produits fabriqués dans la région : machines-outils, ma-

chines, outils et accessoires, mécanique, décolletage et autre sous-traitance, électronique, techniques auxiliaires, etc.

Le premier SIAMS a réuni 86 exposants, celui de 1992, 242. La surface totale des stands a elle aussi triplé. Le nombre des visiteurs est resté stable, mais celui des professionnels est en constante augmentation, alors que celui des visiteurs non professionnels est en diminution. Pour ces derniers, le facteur nouveauté s'estompe, alors que pour les professionnels, il se renforce en raison de l'intérêt de l'offre du SIAMS, qui évolue et qui s'étoffe davantage à chaque manifestation.

Ouverture du SIAMS aux entreprises extérieures à la région

Le SIAMS n'a pas pu rester une manifestation purement régionale. L'intérêt qu'il a suscité d'emblée auprès des visiteurs professionnels a provoqué des demandes de participation de la part d'entreprises extérieures au Jura bernois.

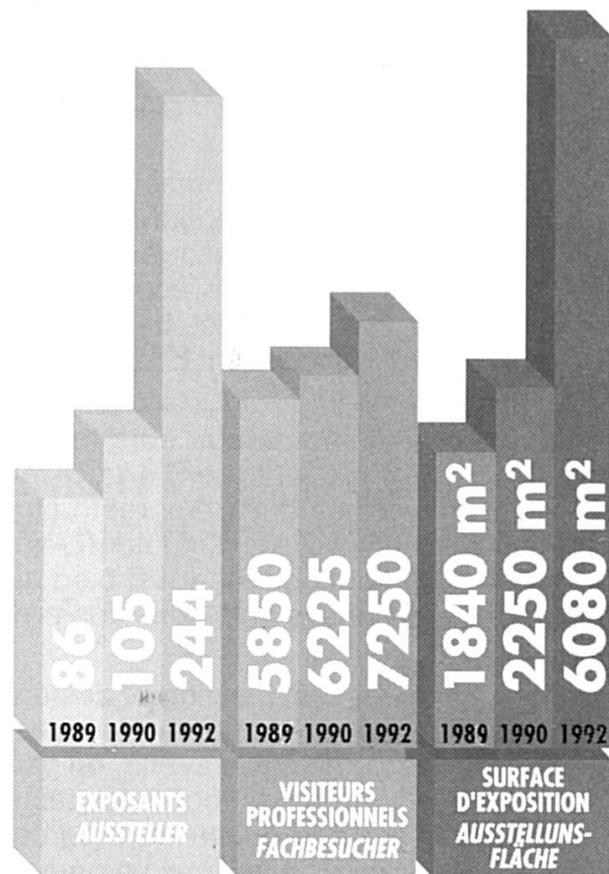
C'est pourquoi, dès 1992, le SIAMS s'est ouvert largement aux entreprises de l'Arc jurassien sans considération de frontières. Désormais, plus de la moitié des exposants sont extérieurs au Jura bernois.

Les critères d'acceptation des entreprises provenant d'autres régions sont les suivants : avoir une activité de production et des produits qui répondent aux spécifications du règlement et, la priorité étant donnée aux entreprises de l'Arc jurassien, les autres entreprises sont admises en fonction de la place disponible.

Les locaux du SIAMS

Le SIAMS a lieu dans des locaux provisoires. C'est pourquoi les organisateurs attachent une grande importance à l'aspect visuel général du salon. Le visiteur doit oublier dès son entrée que les locaux ne sont pas prévus pour un salon technique. L'infrastructure de base des stands est la même pour tous les exposants. Les frontons et le tapis des couloirs sont aux

couleurs du SIAMS, c'est-à-dire verts. Cette présentation très technique constitue un écrin d'une agréable sobriété, qui incite les exposants à donner libre cours à leur fantaisie et à leur imagination pour présenter leurs produits, qui seuls doivent être mis en valeur.



Principales données concernant le SIAMS depuis sa création en 1989.

Le SIAMS 94

Le SIAMS 94 aura lieu du mardi 24 au samedi 28 mai 1994. Il restera dans la lignée de ses prédécesseurs. Les détails de présentation et l'organisation seront encore améliorés :

1. Les stands sont désormais loués par module et non plus au m², le plus petit étant de 9 m² et le plus grand de 36 m². La location comprend tous les éléments nécessaires à la présentation optimale des produits : surface, stand avec fronton, tapis de fond couleur anthracite, parois

blanches, installation d'une prise électrique et de spots, assurances, nettoyage des stands chaque jour, matériel publicitaire et 100 cartes d'entrées gratuites. A l'exclusion du mobilier, l'exposant n'aura pas de charges. Il disposera d'un stand de qualité pour un prix qui défie toute concurrence. Expérience faite, plus de la moitié des exposants du SIAMS se satisfont de l'infrastructure de base.

2. L'exposant qui le veut peut compléter son stand comme il le désire. Par ailleurs, il peut opter pour un stand avec plafond et choisir la couleur des parois, pour un supplément de prix modique. Cette possibilité amènera une variété de présentation qui rendra le SIAMS encore plus attractif.

Les objectifs du SIAMS 94

Ils restent les mêmes que par le passé : valoriser l'Arc jurassien, en attirant un ma-

ximum de visiteurs de Suisse et de l'étranger. En 1994, un effort tout particulier sera consenti pour la promotion du SIAMS en Allemagne du Sud. Cette promotion, souhaitée par de nombreux exposants, sera possible grâce à une aide importante de la Promotion économique du canton de Berne.

La situation économique actuelle n'est pas réjouissante. C'est pourquoi il est plus que jamais nécessaire de donner à nouveau confiance aux habitants de nos régions, aux industriels et aux jeunes en particulier.

Le SIAMS, vitrine du monde industriel moderne, ne faillira pas à sa mission ; plus encore que par le passé il sera au service des entreprises. Elles seules sont capables d'assurer la prospérité de cet Arc jurassien transfrontalier des microtechniques, de l'industrie de précision, de la machine-outils et du décolletage dont notre région est le centre.



Le site du SIAMS en 1992, dans le prolongement de la patinoire couverte prévôtoise avec, en arrière-plan, la ville de Moutier.

LA RÉGION

34.000 exemplaires,
le tous-ménages du mercredi,
distribution postale,
dans 82 localités,
couverture totale
des districts de
Moutier
Delémont
Vallon de St-Imier
Tramelan et
la Courtine
Pour vos annonces,
pour un publi-reportage,
pour une publicité bien ciblée



Tél. 032 93 55 66
Fax 032 93 64 60

Avenue de la Gare 23
2740 Moutier

Quelle fiscalité pour les entreprises ?

Comment imposer les entreprises, quels critères faut-il retenir, comment se présente la situation dans le Jura et quelles sont les perspectives à court et moyen terme ? Ces questions fondamentales sont directement liées au développement économique régional. Le prochain colloque organisé par la Commission économique de l'ADIJ se propose de les aborder sous divers éclairages, notamment les finances publiques, la position de l'Etat, le point de vue des entrepreneurs. Ce colloque, qui sera suivi d'un débat, permettra aux participants d'obtenir une information directe, complète et immédiatement utilisable. Il se déroulera le

mercredi 28 avril 1993 à l'EPAM à Moutier

Programme

- 16 h. 00 Accueil des participants et ouverture du colloque
- 16 h. 10 **Alain Schönenberger** (Economiste, Eco'Diagnostic, Genève)
La fiscalité directe et indirecte appliquée aux entreprises : quel bilan, quel avenir ?
- 16 h. 30 **Manfred Knus** (Partenaire de la Société fiduciaire suisse)
L'entrepreneur face au fisc
- 16 h. 45 **Jean-Baptiste Beuret** (Chef du service des impôts de la République et Canton du Jura)
Jean Maurer (Chef de l'Autorité de taxation du Jura Bernois)
Les pouvoirs publics face à l'imposition des entreprises
- 17 h. 15 **Gion Clopath** (FIDES, Genève)
L'imposition des entreprises : réalités et utopies
- 17 h. 30 **Débat animé par Marian Stepczynski**
(Directeur de publication, Journal de Genève et Gazette de Lausanne)
- 18 h. 30 **Synthèse**
- 18 h. 45 Apéritif offert

Finance d'inscription : fr. 50.- (fr. 30.- pour les membres de l'ADIJ).
Un dossier sera remis à chaque participant

Association pour la défense des intérêts jurassiens

Co-présidents :
André Marchand, Delémont
Jean-Claude Crevoisier, Moutier

Secrétaire général
et rédacteur responsable :
Jean-Paul Bovée, Moutier

Administration de l'ADIJ et rédaction des «Intérêts de nos régions»

Rue du Château 2, case postale 57, 2740 Moutier 1, tél. 032 93 41 51, fax 032 93 41 39

Séminaire sur les migrations informatiques

Le système informatique de l'entreprise a déjà quelques années. Mais plus encore que le matériel, ce sont les programmes qui "affichent" leur âge. Ils sont lents, lourds, non conviviaux, coûteux pour chaque petite modification.

Parfois l'informatisation s'est développée par îlots dans l'entreprise, sans grande cohérence d'ensemble. Et il faudrait maintenant établir des liens et une coordination entre tous les postes de travail, pour pouvoir notamment communiquer et partager des imprimantes.

Le temps est dès lors venu de se demander si, pour gagner en puissance et en performances, on peut se contenter d'adapter les installations informatiques ou s'il ne vaudrait pas mieux s'en procurer de nouvelles.

Comment faire toutefois pour ne rien perdre de la masse des données accumulées, pour réduire les charges d'une nouvelle formation du personnel, pour assurer un passage en douceur ?

Le séminaire sur "les migrations informatiques" est organisé pour répondre à ces questions. Il aura lieu

jeudi 15 avril 1993 à Delémont
Hôtel de Ville – salle du Conseil de Ville (2^e étage)

Programme

9 h. 00 Accueil des participants

9 h. 15 Introduction du séminaire

9 h. 30 **Voyage à travers et au-delà du DOS**

Pierre-Robert Girardin, chef du Service de l'informatique de la République et Canton du Jura.

Les différentes versions du DOS.

Leurs avantages et leurs inconvénients.

Le passage à WINDOWS, voire à OS/2

10 h. 15 **Migration informatique : quand, comment, avec qui ?**

Pierre-Robert Girardin

Critères de décision. Récupération des données.

Coûts. Conseils. Formation.

11 h. 00 **Pause**

11 h. 30 **Espérance de vie d'un produit informatique**

Philippe Quiot, responsable du Département communication de l'entreprise Servo Comp, Bienne.

Evolution et obsolescence des matériels, des logiciels et des réseaux. Frais de maintenance.

12 h. 30 **Repas de midi**

14 h. 00 **Migration vers le haut ou vers le bas ?**

Jean-Pierre Mitard, responsable marketing Suisse romande
DATAGENERAL.

Informatique centralisée et/ou décentralisée.

Réseaux. Traitement coopératif. Architecture «clients-serveurs».

14 h. 45 **Pause**

15 h. 00 **Un cas particulier : le concept CIM**

Philippe Thiévent, responsable du développement informatique
de Tornos Bechler S.A., Moutier.

*Intégration des îlots d'informatisation dans l'entreprise :
le concept, les espoirs et les pièges.*

15 h. 45 **Pause**

16 h. 00 **Table ronde** avec les intervenants de la journée

17 h. 00 **Clôture du séminaire**

Finance d'inscription par participant, avec le repas de midi
(sans les boissons) : fr. 200.— (fr. 150.— pour les membres de l'ADIJ).

Renseignements au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57, 2740 Moutier 1,
tél. 032/93 41 51, Fax 032/93 41 39

Jura Baromètre conjoncturel

Cette nouvelle publication, lancée par l'ADIJ l'an dernier, contient les résultats
du test conjoncturel de l'industrie jurassienne.

Au moyen de graphiques, de tableaux fléchés et de brefs commentaires, ce
bulletin trimestriel trace l'évolution conjoncturelle récente et les perspectives
de l'industrie jurassienne de ses trois branches principales (horlogerie, ma-
chines et appareils, métallurgie).

Abonnement : fr. 70.—.

Renseignements au secrétariat de l'ADIJ, case postale 57,
2740 Moutier 1, tél. 032/93 41 51, Fax 032/93 41 39